

[print](#)

Dieudonné ou David contre Goliath.

De [Djamel Labidi](#)

Global Research, janvier 16, 2014

Url de l'article:

<http://www.mondialisation.ca/dieudonne-ou-david-contre-goliath/5365148>

En France, une campagne d'une violence inouïe a été menée contre l'humoriste Dieudonné. Tout le pouvoir d'Etat, tous les médias français, les partis politiques de droite comme de gauche se sont mobilisés, acharnés, contre un seul homme. Dieudonné avait toujours affirmé qu'il menait son combat contre "le système" et que ce système était une réalité. "Le système" vient d'en donner lui-même la preuve.

Sur les plateaux de chaînes de télé françaises, pas un seul débat contradictoire. Pas une seule voix pour dire qu'il faut au moins donner la parole à l'accusé, qu'il n'est pas bon pour la vérité qu'il n'y ait qu'un seul son de cloche, et qu'il faut un minimum de débat démocratique. On assiste, en direct, à un véritable lynchage médiatique. Le seul point de vue différent toléré est celui consistant à douter de l'efficacité de la méthode d'interdiction du spectacle de Dieudonné, et encore faut-il, avant, montrer patte blanche, reconnaître que Dieudonné est "antisémite" et "raciste", et faire assaut d'injures à son égard. "Abject", ignoble "infect" "lâche", tel est le lexique employé sur les médias concernant Dieudonné.

La violence de la campagne est si grande qu'elle va effrayer, tétaniser ceux qui ont la velléité de s'y opposer. Ainsi, le 10 janvier, sur France 2 (*émission "Ce soir ou jamais"*), le président de la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) demandera à tous les participants au débat de ne plus employer le mot humoriste en parlant de Dieudonné. Puis, parlant d'une autre personne, il dira qu'elle est "un pseudo écrivain". Un des participants au débat essaie alors de lui faire remarquer qu'il n'est pas qualifié pour en décider, et qu'il s'agit là d'une dérive dangereuse mais sa remarque est si imide, sa voix si faible qu'il n'est pas entendu.

La campagne contre Dieudonné révèle la dérive totalitaire du système médiatique français aussi bien dans le contenu de l'information que dans les méthodes. La connivence entre le monde politique et le monde médiatique s'affiche au grand jour, sans qu'on se soucie même de sauver les apparences. Sur les plateaux de télé, journalistes et hommes politiques renchérissent les uns sur les autres dans une entente parfaite. La pensée est unique. La campagne est monolithique. Cela devient de la pure propagande. Les mêmes thèmes, et même les mêmes mots sont utilisés aussi bien par les responsables politiques que par les animateurs des chaînes et émissions d'informations: "Dieudonné n'est plus un humoriste" "c'est un antisémite, un raciste" "ses spectacles sont des meetings politiques" "Ce sont des entreprises de la haine" etc.. La ministre de la culture française vient, elle-même, le proclamer, sur toutes les chaînes sans se soucier des exigences de sa fonction et des précédents sinistres qu'évoque cette intervention du pouvoir dans le domaine de la culture.

Des extraits de vidéos, toujours les mêmes, sont passés en boucle sur les chaînes télé. Ce ne sont même pas des extraits du spectacle, "Le mur", mis en cause, mais des extraits de vidéo internet d'interventions de Dieudonné sur son site. Rien n'est dit de la grande variété de sujets qu'abordent les sketches de Dieudonné. Tout doit laisser penser qu'il a une obsession: les juifs. Mais personne, sur les plateaux,

pour s'étonner de ces procédés. D'ailleurs, comme cela apparaîtra vite, fait notable: pas un de ceux qui s'acharnent sur Dieudonné, CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), LICRA, hommes politiques, députés, journalistes, n'a même vu un seul des spectacles de Dieudonné. Il semblerait même que ce soit le cas du Conseil d'Etat lorsqu'il a statué.

Taubira et Anelka

Répétés, assenés, les mensonges tiennent lieu de vérités et servent ensuite de base à d'autres accusations contre Dieudonné. Les extraits de vidéo à charge contre Dieudonné ont été soigneusement choisis et retirés de leur contexte. Sur l'un d'eux, on entend Dieudonné dire que *"la vérité est intrinsèquement antisémite"*. La phrase est présentée au premier degré alors que Dieudonné veut dire tout simplement là, que, dans le contexte du système régnant en France, toute vérité qu'il énonce est systématiquement qualifiée de discours antisémite par ses détracteurs. Sur une chaîne d'informations, on va affirmer que Dieudonné s'est attaqué *"comme par hasard uniquement à des artistes juifs"*, ici, en l'occurrence Gad Elmaleh, Patrick Timsit, Patrick Bruel, Arthur et son ancien partenaire Elie Semoun. La chaîne oublie simplement de préciser que ce sont eux qui se sont attaqués soudainement, l'un après l'autre, à lui, dans une campagne qui s'annonçait déjà et qu'il n'a fait que leur répondre. Sur la chaîne française d'information I télé, dans une présentation de Dieudonné, on signale *"qu'il a fait le salut nazi dans une émission de télévision"*. On omet de préciser que ce geste accompagnait un jeu de mots *"Isra-Heil !"* qu'il avait fait pour résumer le fait que les méthodes d'Israël contre les palestiniens lui rappelaient les méthodes nazis. Le public du plateau de télé (*France 3, émission "on ne peut pas plaire à tout le monde", 1^{er} Décembre 2003*) avait alors bien ri de ce sketch mais le spectacle avait déclenché de vives réactions officielles, y compris du Premier ministre de l'époque, Jean Pierre Raffarin et du CSA français (Conseil supérieur de l'audiovisuel). C'est depuis ce jour qu'il avait été frappé d'ostracisme dans les médias français. Cela fait plus de 10 ans...

Il reste de tout cela une impression très forte de manipulation de l'opinion. Jusqu'aux sondages réalisés qui donnent eux-mêmes l'impression de participer à la manipulation tant ils sont contradictoires. Le 30 Décembre, deux sondages (journaux "Le Point" et "Le Progrès") donnent plus de 70% d'opinions contre l'interdiction des spectacles de Dieudonné. Mais ils sont 52% à être, soudainement, en faveur de l'interdiction, dans un sondage du CSA publié le 8 janvier 2014. Il devient difficile de vérifier la véracité d'un sondage, dès lors que la crédibilité du sondeur n'est pas soumise à la réalité des faits, comme c'est le cas par exemple pour la prévision du résultat d'élections.

Les méthodes sont elles aussi totalitaires. Elles visent à avilir l'adversaire, à ternir son image. Dieudonné est présenté *"comme un petit entrepreneur faisant commerce de l'antisémitisme"*, que *"ce qu'il fait, il le fait pour le fric"*, que *"l'antisémitisme est pour lui une entreprise juteuse"*. Dans des insinuations, à connotation raciste, on laisse entendre que Dieudonné M'bala M'bala *"prépare sa retraite au Cameroun"* et *"aurait blanchi"* de l'argent dans ce but.

Comme dans toute pression totalitaire, celui qui veut rester neutre ou se tait, en devient lui-même suspect. Il va en être ainsi de la ministre de la justice française, Mme Taubira, qui va se voir reprocher, dans les médias, son silence. Ceux qui expriment leur sympathie pour Dieudonné sont menacés de sanction ouvertement dans les médias, comme le fait la ministre de la jeunesse et des sports pour le joueur de football Anelka, et beaucoup préfèrent se taire par peur pour leur carrière.

La Quenelle

Et puis, il y a l'aboutissement final de toute vision totalitaire: le délire paranoïaque. Le geste de protestation, de provocation et de dérision de Dieudonné, " la Quenelle", est qualifié de "salut nazi inversé". Dieudonné, en quittant le Zénith de Nantes, où son spectacle vient d'être interdit, fait de loin, à son public, un petit geste d'adieu rapide et affectueux de la main. Mais son bras est levé et l'animateur de l'émission de 22h d' " I télé" (*émission d'information de 22h de Olivier Galzi, 10 janvier*) y voit "un geste ambigu", un "salut nazi". "L'information" va être reprise immédiatement en boucle par les médias.

Il y a donc dérive totalitaire lorsque ces deux pouvoirs se confondent, celui politique et celui de la presse, plus généralement des médias. Un autre aspect de cette dérive, c'est lorsque le pouvoir politique s'approprie le pouvoir judiciaire. La campagne contre Dieudonné va être émaillée de tels empiétements. Les contradictions entre l'arrêt du tribunal administratif de Nantes avec celui du Conseil d'Etat, l'un autorisant le spectacle, l'autre l'interdisant, comme les contradictions avec toute la jurisprudence précédente sur la liberté d'expression, donnent la mesure évidente des énormes pressions politiques qui se sont exercées sur les instances judiciaires.

L'opération anti Dieudonné se dessine dans la deuxième semaine de Décembre dans la grande presse écrite et télévisée française, "Le Monde", " Le Figaro", "BFM TV", "France 2" etc...Elle est centrée contre le signe de ralliement de Dieudonné, "la Quenelle". Pourquoi celle-ci ? En réalité, ce qui inquiète c'est la large diffusion dans la jeunesse, dans tous les milieux, et surtout dans les corps constitués, l'armée, la police, de ce geste que Dieudonné qualifie comme un geste antisystème. C'est Alain Jacobowicz, président de la Licra, qui, le premier, s'était alarmé, dans une lettre écrite le 9 Septembre 2013 au Ministre de la Défense français "*avec copie au ministre de l'intérieur français Manuel Valls*", de la reprise de ce geste par des soldats. Et c'est d'ailleurs lui, dans la même lettre, qui définit alors, de façon hallucinante, ce geste comme "*correspondant au salut nazi inversé signifiant la sodomisation des victimes de la Shoah*".

Le 11 Décembre 2013, le journal "Le Monde" consacre un long article à "la Quenelle". Le 13 Décembre, la chaîne d'information française BFMTV publie un reportage: "*le succès tabou et inquiétant de Dieudonné*". Immédiatement Dieudonné annonce qu'il va porter plainte pour diffamation contre les médias participant à cette campagne ainsi que contre Manuel Valls qui multiplie les interventions publiques contre lui. Le 27 Décembre, en pleine "trêve des confiseurs", le ministre de l'Intérieur, celui qui, on s'en souvient, était revenu, selon la boutade de François Hollande, "sain et sauf d'Algérie", annonce qu'il "*étudie les moyens d'interdire les spectacles de Dieudonné*".

Les 2 et 3 Janvier, étrange coïncidence, Arno Klarsfeld, annonce que lui et sa famille vont manifester contre le spectacle de Dieudonné au Zénith de Nantes et appelle "les non juifs" aussi à le faire. L'argumentaire du "*risques de trouble à l'ordre public*" est mis en place. Les Klarsfeld n'iront jamais manifester à Nantes, ni les "non juifs" d'ailleurs. L'arrêté pris par le préfet de Nantes d'interdiction du spectacle permettra à la famille Klarsfeld, selon le fils, "*d'annuler la manifestation de Nantes*".

Arno David Emmanuel Klarsfeld est le fils de Serge et Beate Klarsfeld, un couple rendu célèbre par son opiniâtreté dans "la chasse aux nazis". Il est franco-israélien. Il a pris la nationalité israélienne à 37 ans, en 2002, et s'est engagé dans l'armée israélienne (unité des gardes frontières), sur laquelle il a fait un long reportage apologétique. Il est avocat. Mais surtout, il est, par nomination de l'ex Président

Nicolas Sarkozy et depuis 2010, membre du Conseil d'Etat, la plus haute instance judiciaire administrative française. Or, on va retrouver, aussi bien dans la circulaire de Manuel Valls ordonnant aux préfets d'interdire le spectacle de Dieudonné que dans les arrêts du Conseil d'Etat entérinant ces interdictions, exactement les deux principaux arguments développés ouvertement par Arno Klarsfeld sur les plateaux de télé, ceux "*d'atteinte à la dignité humaine*" et de "*risques de trouble pour l'ordre public*".

L'Inquisition

Au milieu de cette campagne contre Dieudonné, ma fille, révoltée, m'envoie un email où elle me dit: "*C'est un procès en sorcellerie, ils n'ont plus qu'à le brûler sur un bûcher, on se croirait au Moyen âge !* " J'ai été surpris de voir comment la nouvelle génération résumait de façon simple la situation.

Il s'agit bien en effet d'Inquisition. La nouvelle génération est sur Internet. Le nombre de visiteurs du site de Dieudonné, comme de celui de son ami Alain Soral, qui a été d'ailleurs lui aussi l'objet d'accusations de même nature, se compte par centaines de milliers, c'est-à-dire bien plus que les journaux français et même que les médias traditionnels, tels que les chaînes télé d'information. Internet échappe jusqu'à présent au contrôle et à l'emprise que l'establishment français a acquis sur les médias traditionnels. La campagne contre Dieudonné a donc été aussi une campagne contre Internet au cours de laquelle ont été réclamées des mesures de contrôle par l'Etat sur "la Toile". Certains, sur les médias, sont allés jusqu'à faire le parallèle entre les mesures prises sur l'Internet contre les sites pédophiles aux mesures à prendre contre le site de Dieudonné. Dieudonné serait donc le diable. N'est-ce pas là un procès en sorcellerie de quelqu'un, accusé, comme l'avait été Socrate, de pervertir la jeunesse.

C'est un aspect récurrent de l'Histoire: le progrès technologique a toujours exigé de nouveaux progrès sociaux en même temps qu'il rencontrait l'hostilité des forces conservatrices et leur peur de perdre le contrôle de la société. L'inquiétude de l'establishment français rappelle celle des institutions religieuses, à la sortie du Moyen Age, lorsque l'invention de l'imprimerie représentait alors le progrès technologique. Le livre imprimé avait représenté un progrès formidable dans la communication et la diffusion des idées. Il avait été interdit alors dans bien des universités au profit du maintien du vieux manuscrit.

Il s'agit aussi d'Inquisition lorsque des personnes investis du pouvoir d'Etat, tels les ministres français de l'Intérieur, de la culture, de la jeunesse et des sports, ou des organisations civiles, telles que la LICRA, le CRIF, la Ligue de Défense juive, décident de quoi on doit rire et de quoi on ne doit pas rire, qui est un humoriste et qui est un "pseudo humoriste", qui est un écrivain et qui est un "pseudo écrivain".

Tout cela s'est fait au nom de la lutte contre l'antisémitisme. Reste à comprendre alors pourquoi un thème aussi légitime peut aboutir à une chasse aux sorcières, et pourquoi c'est précisément sur ce thème que s'est faite la mobilisation de tout "le système" contre un seul homme.

Antisionisme ou antisémitisme

Dieudonné se situe comme antisioniste. La campagne menée contre lui a voulu montrer que l'antisionisme n'était pour lui qu'un masque à son antisémitisme, certains allant jusqu'à affirmer que l'antisionisme est par nature un antisémitisme.

Or la réalité est exactement à l'inverse: c'est le sionisme qui se cache régulièrement derrière l'argument de la lutte contre l'antisémitisme. Le sionisme est arrivé, jusqu'à présent, à s'assurer le soutien de la plus grande partie des juifs dans le monde, et

le quasi-monopole de leur représentation, en s'appuyant sur le sentiment exacerbé d'appartenance, de solidarité et d'identité qui a suivi l'antisémitisme européen et leurs terribles souffrances de la deuxième guerre mondiale. Mais se faisant, il leur a fait courir le risque de s'isoler au fur et à mesure qu'il apparaissait comme une idéologie nationaliste agressive et qu'il se mettait au service de l'entreprise occidentale de contrôle des richesses énergétiques du Moyen Orient. Beaucoup de juifs, de plus en plus, ressentent ce danger d'isolement et expriment leurs réserves à l'égard du sionisme. Dieudonné avait fait d'ailleurs participer deux rabbins antisionistes à l'un de ses spectacles, ce qui ne lui avait pas été pardonné par certaines organisations juives.

Le sionisme, depuis plus de 60 ans, avec la création de l'Etat d'Israël, s'est donc retrouvé au cœur du système de domination occidentale du Moyen Orient. En faisant la critique du sionisme, Dieudonné faisait celle du système. Celui-ci ne pouvait l'accepter même, et peut être encore moins, sous la forme humoristique. Le rire ou le sourire que fait naître l'humoriste n'est-il pas celui du plaisir que donnent l'esprit critique et la liberté.

Mais l'offensive contre Dieudonné ne pouvait se faire, sur le plan des idées, en prenant le contre pied de sa dénonciation du sionisme. Le terrible isolement moral de celui-ci et de l'Etat d'Israël est apparu dernièrement encore clairement aux funérailles de Nelson Mandela où les dirigeants israéliens ont été les seuls dans le monde à ne pouvoir y assister, pour avoir soutenu jusqu'au bout le régime de l'apartheid en Afrique du Sud. Et tout récemment, les funérailles d'Ariel Sharon, et le peu de sympathies et de résonance qu'elles ont soulevées à l'échelle internationale, comparées à celle, on s'en souvient, de Yasser Arafat, ont confirmé cet isolement.

C'est donc la lutte contre l'antisémitisme qui a servi d'argumentaire à l'opération anti Dieudonné. L'accusation d'antisémitisme offre en effet, l'avantage de pouvoir s'appuyer en France sur une base juridique, la loi Gayssot de 1990, qui est susceptible d'être utilisée pour faire l'amalgame entre antisionisme et antisémitisme. Cette loi Gayssot veut réprimer "*tout acte raciste, antisémite ou xénophobe*". Mais elle a introduit une nouveauté puisqu'elle va plus loin que le cadre juridique classique, celui de répression des actes, pour considérer comme délit aussi toute expression niant des "*crimes contre l'humanité tels que définis par le tribunal militaire international*" de Nuremberg en 1945. C'est la fameuse question du "révisionnisme" concernant les crimes commis contre les juifs pendant la deuxième guerre mondiale. Dans ce domaine délicat de l'expression et de son interprétation forcément arbitraire, car subjective, politique ou idéologique, il y a précisément matière à manipulation comme de qualifier d'antisémitisme le simple fait d'accuser le sionisme d'instrumentaliser, à des fins de domination, les persécutions subies par les juifs. C'est le procès fait d'ailleurs à Dieudonné. L'argument d'antisémitisme offre aussi l'avantage de faire appel à des ressorts émotionnels et passionnels. Tous ces éléments additionnés peuvent expliquer qu'on puisse arriver à une atmosphère d'interprétations délirantes, d'Inquisition, comme cela a été le cas dans la campagne officielle contre Dieudonné.

Cette atmosphère violente et passionnelle tranchait avec celle du public de Dieudonné, empêché du spectacle de son humoriste favori et qui restait bon enfant. Il réclamait la liberté d'expression. Il était difficile d'y voir la description fantasmagique qu'en donne les médias français.

De tout cela, il reste, au fond, un grand motif d'espoir et de réconfort. Tel David contre Goliath, Dieudonné a osé affronter "le système" et ses énormes moyens. Mais "le système", en se mobilisant contre Dieudonné, a fourni la preuve qu'un homme seul, sans moyens, par sa seule force morale et celle de son talent,

pouvait lui résister. C'est là le secret de l'immense popularité accumulée par Dieudonné depuis 10 ans et qui fait que les gens n'ont jamais voulu le laisser seul.

Djamel Labidi

[Paru dans "Le Quotidien d'Oran" le 16 Janvier 2014](#)

Copyright © 2014 Global Research